COMMISSION REGIONALE DE GESTION DES COMPETITIONS

ANNEXE AU PROCES-VERBAL N°8

17 octobre 2023

Siège de la Ligue – Lisieux

Présents : Liberge Jean - Président,
Lecornu Pierre, Quesnel Michel, Mouillard Bernard, Aubert Thierry, Lecossu Didier, Denis Rouxelin,

Excusés : Baillard Patrick, Lefevre Dominique, Guesnon Albert, Sanson Sylvie, Cheradame Philippe, Bourel Valérie, Blanchetière Jean,

Assistent : Desheulles Roger, Dreux Ophélia, Riviere Léo,

Les présentes décisions sont susceptibles de recours auprès de la Commission Régionale d'Appel dans le délai de 7 jours à compter de la première publication dans les conditions de forme énoncées à l'article 190 des Règlements Généraux de la LFN.

ANNEXE 7 – OBLIGATIONS EQUIPES DE JEUNES ET FEMININES

La Commission,
Rappelle que l'annexe 7 aux Règlements Généraux est disponible sur le site de la Ligue à l'adresse suivante : https://normandie.fff.fr/documents/?cid=30&sid=11&scid=574&sscid=-1&pid=0

Ne sont déclaré en infraction aujourd'hui que les clubs ne respectant pas **en nombre d'équipes** les obligations de l'Annexe 7 aux Règlements Généraux.

Il appartient aux clubs disposant d'ententes, groupements ou participant à des **plateaux de jeunes**, de **vérifier qu'ils disposent bien du nombre suffisant de joueurs/joueuses** pour que les équipes puissent satisfaire aux obligations.

La Commission,
Considérant les dispositions de l'Annexe 7 aux Règlements Généraux : « Engagement d'équipes de jeunes et d'équipes Féminines »,
Dresse la liste des clubs en infraction le 18 octobre 2023 :

Compétition	N° Affiliation	Equipe	Motif
Régional 1	529155	Es Du Mont Gaillard 1	Manque une équipe féminine
Régional 1	553693	Fc Equeurd.Hainnev 1	Manque une équipe féminine
Régional 2	532116	Bretteville/Odon F 1	Manque une équipe féminine
Régional 2	563635	Us De Bolbec 1	Manque une équipe féminine
Régional 2	531879	Us St Pairaise 1	Manque une équipe féminine
Régional 3	501386	Us Auffay 1	Manque une équipe féminine
Régional 3	512604	Co Cleon 1	Manque une équipe féminine
Régional 3	525167	Us St Quentin Homme 1	Manque deux équipes féminine Manque une équipe formation (Groupement de la Baie Du mont)
Régional 3	528409	Fc Le Val St Pere 1	Manque deux équipes féminine Manque une équipe formation (Groupement de la Baie Du mont)
Régional 3	522837	Us Pont L Eveque 1	Manque une équipe Féminine
Régional 3	582313	Muance Fc 1	Manque une équipe Féminine
Régional 3	501632	As Ste Adresse But 1	Manque une équipe Féminine
Régional 3	524620	Eu Fc 1	Manque une équipe Féminine
Régional 3	500271	Fc Barentinois 1	Manque une équipe Féminine
Régional 3	500390	O. De Darnetal 1	Manque une équipe Féminine
Régional 3	551694	Usi Bessin Nord 1	Manque une équipe Féminine
Régional 3	501730	Oc Briouze 1	Manque une équipe Féminine
Régional 3	531034	As Thèreval 1	Manque une équipe Féminine
Régional 3	501619	Js Douvres Delivrand 1	Manque une équipe animation
Régional 3	501500	Ajs Coll. Ouistreham 1	Manque une équipe Féminine

Compétition	N° Affiliation	Equipe	Motif
Régional 1 F	590574	Us Gueriniere 1	Manque licenciées U6 F à U11F
Régional 1 F	501559	Es Tourvillaise 1	Manque licenciées U6F à U11F Manque une équipe féminine U12F à U19F
Régional 1 F	500144	As De Cherbourg F	Manque licenciées U6 F à U11F
Régional 1 F	500037	Fc Rouen 1899	Manque licenciées U6F à U11F Manque une équipe féminine U12F à U19F

Le Président

Jean Liberge

Le Secrétaire

Pierre Lecornu